

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2020/2854(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Cadre d'action pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030. Niveaux de référence pour les forêts à appliquer par les États membres pour la période 2021-2025: modification de l'annexe IV Complétant 2016/0230(COD) Sujet 3.10.11 Politique forestière 3.10.14.04 Gel et conversion des terres 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement		

Événements clés			
13/09/2017	Dossier renvoyé a la commission compétente		
28/10/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)07316	
28/10/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
11/11/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		